

Impertinence générique et genres de l'impertinence (XVI^e-XVIII^e siècles). Textes réunis par ISABELLE GARNIER et OLIVIER LEPLATRE. Genève, Droz, « Cahiers du GADGES, n° 10 (Université Jean Moulin-Lyon 3) », 2012. Un vol. de 512 p.

Ce fort volume de 29 études est divisé, après l'introduction cosignée d'Isabelle Garnier et Olivier Leplatre, en cinq sections inégales (les articles y sont classés par ordre chronologique) : « Théorie ; L'impertinence générique ; Les genres de l'impertinence ; Impertinence et bienséances ; Impertinence, autorité et auctorialité ». La première section envisage « les mots et la chose », sous les angles linguistique, rhétorique, pragmatique ; les deux dernières étudient successivement l'impertinence d'une part telle que définie par les bienséances (donc la morale), d'autre part en relation avec la définition de la *figure* de l'« auteur ». La part centrale, la plus développée, explore l'impertinence au regard de la question des genres (littéraires), sans que la différence entre « impertinence générique » et « genres de l'impertinence » apparaisse bien nettement : ainsi le roman est-il à la fois un genre « impertinent », en tant que genre (la partie consacrée à l'impertinence générique est d'ailleurs essentiellement consacrée à des « romans »), et un des genres propres à l'expression de l'impertinence (chez Sorel et les auteurs d'histoires comiques du XVII^e siècle ; chez Voltaire, Crébillon ou Sade). Pour ce qui est des *Mémoires* et des *Ana*, malgré leur classement, ne sont-ils pas plutôt une façon de faire impertinemment de l'Histoire (impertinence générique) que des genres de l'impertinence ?

Malgré le travail définitionnel de l'introduction et de la première partie, tous les articles ne s'entendent pas sur une définition stable de la notion – ce qui paraît inévitable, et même nécessaire, tant il est vrai que dans la longue période envisagée les bornes, les limites et les définitions de ce qui est « pertinent » ou non (de plus, entre ne pas être pertinent et être impertinent, il y a quelque différence) ne cessent de varier et de se déplacer, en fonction de l'évolution des normes esthétiques, sociales, morales (et bien sûr de l'existence de normes antagoniques)... Car, si l'on ne veut pas voir l'objet d'étude se décomposer, il faut bien en rester à ce point fixe (ou à peu près) : est *im-pertinent* ce qui ne peut être reçu comme convenable, bienséant, rationnel, conforme à une façon orthodoxe de penser et de juger les choses et les gens, et d'écrire (de la littérature), voire conforme aux règles de la pensée logique (l'impertinent extravague...). Mais l'impertinence n'est pas non plus transgression, irrespect, insolence : elle est, semble-t-il, de degré moindre, et peut être considérée à la limite comme sans portée ni véritable valeur signifiante (selon l'origine judiciaire du terme), simple attitude ludique (on l'a beaucoup dit au XIX^e siècle d'auteurs qu'on voulait rejeter du panthéon classique) – à moins que certaines impertinences (irrévérences ?) vaillent bien de franches transgressions, que le plus extravagant des deux ne soit pas celui qu'on pense, et que l'impertinence ne soit érigée en règle de la pensée déniée, et libérée – pertinence d'ordre supérieur.

Le volume est très riche d'acquis, de perspectives et de problématiques à poursuivre ; il permet de découvrir des textes, des auteurs, et des images moins connus, ou de regarder le connu sous des angles neufs. Bien sûr, il a aussi ses faiblesses : tous les articles ne sont pas aussi pertinents les uns que les autres par rapport au sujet (on pourrait arguer que l'impertinence peut être en l'occurrence une position revendiquée...), tous ne sont pas de même valeur ; à côté d'articles particulièrement éclairants et stimulants, un ou deux sont vraiment contestables.

Plus globalement, si la représentation, tant dans l'introduction que dans les articles, des XVI^e et XVIII^e siècles comme siècles où l'impertinence est à la fois courante et valorisée, c'est la représentation du XVII^e siècle qui est ici problématisée. En effet, même si l'introduction insiste sur l'origine rhétorique de la notion d'impertinence, et fait de l'*aptum* une notion clé de la poétique classique ; même si elle va jusqu'à parler d'un « diktat de

l'aptum », entraînant « le refus du mélange », voire « la peur de la confusion et de l'hybridation » (p. 8) ; même si elle parle « d'une condamnation véhémement [...] des écarts, des transferts génériques, des dissonances et des irrégularités » (p. 10) – en fait le reste de l'introduction et les articles consacrés au « Grand siècle » du volume montrent que ceux-ci sont fort répandus, et que l'on fait souvent bon marché de ce prétendu « diktat » (en vérité seriné essentiellement par les théoriciens de la tragédie), dans le roman comique, les Mémoires, les anas, les contes de fées, la comédie... Et ce tout au long du siècle, même si les formes des discordances/disconvenances qui font l'impertinence (du burlesque au galant par exemple) varient avec les générations littéraires, et la tension plus ou moins grande entre les théoriciens (appuyés sur et par le politique), et les praticiens, qui se doivent de plaire. Une précision sur le burlesque, non vraiment présent ici en tant que tel, ce qui est un peu dommage : ce n'est pas tant dans le mélange des genres qu'il est impertinent, mais dans la transgression brutale et ostensible des hiérarchies (on est donc plutôt dans la question des bienséances), là où La Fontaine préconise et pratique une sorte de fondu-enchaîné, un « juste tempérament ». Un article (« Quand les désirs sont désordre. Le corps impertinent de la tragédie classique ») montre que même la tragédie classique a sa propre façon de jouer avec les codes, le respect des uns (les codes esthétiques) étant mis au service de la représentation de la transgression des autres (les codes moraux) : mais avec quel degré de complaisance ?

Ce volume contribue ainsi utilement à montrer que ce siècle n'est pas si différent du XVI^e et du XVIII^e (qui avaient eux aussi leurs normes de convenance, sans lesquelles la notion d'impertinence ne saurait faire sens) qu'on a voulu le faire croire, et qu'on pourrait dire de nombre de ses auteurs (y compris de ceux qui figurent dans le panthéon « classique ») ce qui est dit de ceux du XVI^e siècle : ils cultivent eux aussi « diverses formes de paradoxe », déploient « les virtualités de la fantaisie », explorent « la fécondité des genres mixtes » (p. 8) – ou encore pratiquent « une reprise détournée des genres existants » et leur « hybridation » (p. 253), à l'instar des libertins du XVIII^e siècle. Probablement parce que *l'aptum* et la convenance ne sont pas des règles fixées d'avance, mais une stratégie d'adaptation interne et externe, et qu'il peut être pertinent d'être impertinent : d'ailleurs, l'impertinence n'est-elle pas au cœur de la littérature même, pertinente à sa nature comme à ses visées ?

CLAUDINE NÉDELEC